

## Service de recharge sur la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole

### 1. INSCRIPTION

Inscription en ligne sur <http://clem.mobi/recharge> :

- L'utilisateur remplit le formulaire d'inscription avec ses informations personnelles : nom, prénom, téléphone, mail, adresse, login et mot de passe.
- L'utilisateur choisit un mode de paiement :
  - Soit par prélèvement automatique (via autorisation SEPA - prélèvement en fin de mois)
  - Soit par carte bancaire en mode prépayé. Vous rechargez votre porte-monnaie en ligne directement avec votre carte bancaire (paiement sécurisé).
- L'utilisateur reçoit un email de confirmation de création de compte usager.

Dès lors, l'utilisateur pourra contacter le service client pour effectuer une demande de badge.

Tout badge doit être associé au compte usager pour permettre son fonctionnement à la borne.

Le badge est ensuite envoyé par courrier à l'adresse mentionnée sur le compte usager.

Contact du service client :

- 01 86 86 85 85, du lundi au vendredi de 9h à 18 h  
ou
- par mail à [contact@clem.mobi](mailto:contact@clem.mobi)

### 2. RESERVATION ET UTILISATION

Une fois inscrit,

L'utilisateur réserve un point de charge sur :

- <http://clem.mobi/recharge>  
ou
- via l'application mobile Clem', en sélectionnant le point de charge, le début et la fin prévus de l'utilisation.

L'utilisateur a également la possibilité d'effectuer sa réservation sur la borne.

L'utilisateur reçoit un SMS et un mail de confirmation avec le numéro de la réservation.  
En début d'utilisation à la station



- L'utilisateur passe son badge, préalablement enregistré, sur le lecteur de badge du point de charge qu'il a réservé.
- La porte de la borne s'ouvre,
- L'utilisateur branche son véhicule
- Il ferme la porte pour lancer la charge.

#### **A la fin de l'utilisation à la station**

- l'utilisateur passe son badge pour débrancher son véhicule.
- il ouvre la porte
- il débranche son véhicule
- il ferme la porte

Pour toute demande d'information sur le fonctionnement du service,

Contactez le service client au :

- 01 86 86 85 85, du lundi au vendredi de 9h à 18 h  
ou
- par mail à [contact@clem.mobi](mailto:contact@clem.mobi)

Dans le SMS et le mail de confirmation de réservation, un numéro d'assistance technique est communiqué.

Ce numéro est joignable 24h/24 et 7j/7 pour accompagner l'utilisateur dans son parcours client sur la plateforme et à la borne.

### **3. TARIFS RECHARGE**

Le service de recharge est gratuit jusqu'à 28/02/2018.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2018, les tarifs appliqués sont :

- 1€TTC/heure pour la recharge sur des bornes 7 KVA
- 2€TTC/heure pour la recharge sur des bornes 22 KVA

Toute heure commencée est due.

### **4. CARACTERISTIQUES DES BORNES**

Différents types de charge (normale et accélérée) sont proposés et différents types de prise selon la nomenclature suivante :

- E/F : charge normale, prise conventionnelle
- T2 : charge accélérée, prise type 2

L'utilisateur devra vérifier que les types de prise et puissance de charge sont compatibles avec son véhicule avant la réservation (l'information est donnée quand l'utilisateur sélectionne la borne sur la carte).

L'utilisateur se munit de son propre câble de charge, les bornes ne sont pas équipées d'un câble de charge intégré.





Commune de Damouzy

Tel : 03.24.33.52.53

Fax : 03.24.35.14.63

Email : [mairie.damousy@wanadoo.fr](mailto:mairie.damousy@wanadoo.fr)

## RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT

PORTANT SUR LA GRATUITE PENDANT 2 ANS DU STATIONNEMENT DES VÉHICULES  
ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES A DES FINS DE RECHARGE

Je soussigné Ginette Jaloux, maire de la commune de Damouzy atteste que le stationnement est gratuit sur tout le ban communal et restera gratuit pour les véhicules électriques pour au moins 2 ans après l'installation des bornes de recharges dans le cadre du programme investissements d'avenir « déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules hybrides et électriques ».

Le Maire,  
Ginette Jaloux



